



Email : ms.esmeralda@proximus.be

Vendredi 13 Janvier Réunion à DOUAI Organisée par la CNBA Région Nord

Didier CARPENTIER et Annie CAILLEZ, administrateurs du Nord, élus de la CNBA ont pris l'heureuse initiative d'inviter les bateliers à une réunion de débat et d'information : ce sera le moment de quitter « Radio plat bord » et de soulever toutes les questions qui sont dans les têtes.

Voilà près de deux ans que le Syndicat La Glissoire demande au Président de la CNBA d'organiser chaque année une assemblée générale ouverte à tous les bateliers ressortissants de la Chambre : la demande est toujours restée sans réponse. Crainte d'avoir à répondre aux exigences de bateliers ou aux critiques ? Volonté de ne pas ouvrir le dialogue avec ceux qui financent pourtant la Chambre ? Invariablement, le Président Dourlent explique que La Glissoire veut semer la zizanie avec de telles demandes !!!

Bravo donc à Annie et Didier, nos collègues du Nord qui n'ont aucune crainte de venir discuter avec les bateliers, sachant que propositions et critiques leur seront utiles pour mieux orienter leurs réflexions et leurs actions.

VENEZ NOMBREUX CE VENDREDI 13 JANVIER

A 14 heures

Salle du château TRUFFET à DORIGNIES

(c'est la salle où est servi le repas du PARDON DE DOUAI)

ORDRE DU JOUR : Débat libre

Le syndicat La Glissoire invite tous ses adhérents à participer à cette réunion, pour apporter leur point de vue et pour encourager les organisateurs à persévérer dans de telles démarches.

Daniel CLAEYS ET 3 autres Administrateurs DEMISSIONNENT DE LA CNBA

Daniel CLAEYS, dans un courrier du 8 décembre, adressé au Président Dourlent, l'informe de sa décision de démissionner de son mandat d'Administrateur de la CNBA (voir copie de ce courrier en pièce jointe)

Daniel Claeys et ses 3 collègues (Aldo Remmers, Willy Couzereau et Joannes Amand) rappellent qu'ils avaient décidé en 2009 d'accorder leur confiance à Michel DOURLENT après des débats houleux qui avaient suivi l'élection de 2009. Hélas, ils sont obligés de constater que la volonté du Président reste essentiellement de ne pas faire de vagues et de paralyser toute idée novatrice : certains disent « qu'il a bien compris qu'une CHAMBRE c'est fait pour dormir !!! »

Ce résumé un peu sarcastique reflète malheureusement la vision que l'on peut avoir de la CNBA. Cela est dramatique, car cette Chambre coûte cher, très cher, aux bateliers, pour leur fournir en retour un service des plus modestes. Il faut se rendre à l'évidence que la Chambre ne s'investit dans aucune réflexion de fond sur les grands problèmes qui nous préoccupent :

- Nos canaux sont en train de mourir, mais le Président DOURLENT ne veut pas « mouiller la chemise » pour exiger (comme le lui propose La Glissoire) un véritable schéma de développement du Réseau Fluvial.
- Un projet de loi est en débat pour remplacer VNF par...VNF, mais le Président de la Chambre se contente de prendre acte de l'opération sans même dire qu'il s'agit d'une mascarade visant à créer les conditions pour faire de nouvelles économies en réduisant les effectifs éclusiers et en automatisant des ouvrages moribonds ici et là...

On pourrait à l'infini citer des exemples de la « prudence » de Michel DOURLENT et y ajouter cette forme de machiavélisme qui consiste chez lui à réfuter toute proposition nouvelle comme étant une volonté de lui nuire : ainsi en est-il de la question de l'information de la CNBA vers les bateliers. Pour avoir été à l'origine

de cette demande, et avoir proposé le recrutement d'une personne chargée de la communication, je peux certifier que Michel DOURLENT s'est attaché pendant plus d'un an à rejeter l'idée et à refuser d'en débattre tout simplement : on se demande un peu pourquoi ! Car il finira par recruter une chargée de communication et à mettre en place la formule des « News letter ». L'enseignement à tirer est simple et évident : il faut mettre une pression pas possible pour obtenir le résultat attendu ! En d'autres termes, il faut considérer que le seul moyen de conduire le Président de la Chambre à répondre à l'attente des bateliers, c'est de faire comme avec l'administration : arriver à créer un rapport de force suffisant pour le faire plier ! Et il dira comme n'importe quel Ministre en exercice que c'était sa propre idée !

Au moment où le statut de batelier artisan signifie « travailler plus pour gagner moins », un outil aussi merveilleux que la Chambre de la Batellerie (unique en France) devrait être offensif et constructeur et occuper le terrain sur tous les plans : au lieu de cela, la Chambre laisse à VNF carte blanche pour pallier ses lacunes. Ainsi, dans ses statuts, la Chambre a pour mission « de gérer tous fonds qui serait créé en vue de favoriser l'adaptation de la cale artisanale » : c'est aujourd'hui VNF qui le fait avec sa filiale EPF (entreprendre pour le fluvial).

C'est pour toutes ces raisons que Daniel CLAEYS et ses 3 confrères ont conclu qu'ils ne pouvaient pas cautionner plus longtemps le comportement du Président de la Chambre en y restant : ces 4 démissions s'ajoutent aux 3 autres enregistrées au lendemain des élections de 2009 et il faut savoir que 5 autres administrateurs ne participent plus aux conseils d'administration... C'est signe d'un malaise évident qui mériterait d'être débattu sereinement pour en tirer les enseignements et corriger le tir !

Au lieu de cela, le Président DOURLENT, fidèle à lui-même, refuse tout débat et répond à Daniel CLAEYS qu'il ne répondra pas aux points qu'il soulève dans son courrier, pour éviter de tomber dans la polémique. C'est bien là le problème : il appelle POLEMIQUE toute idée de débat contradictoire...la meilleure façon de ne pas se donner les moyens d'avancer !

LE BATEAU DU FUTUR

La Glissoire a écrit à VNF pour dire son regret de voir cette initiative annoncée trop tardivement, ne permettant pas de déboucher sur des projets de développement de technologies nouvelles dans le transport fluvial avec des garanties de ressources suffisantes pour payer les investissements. Dans ces conditions, s'engager dans l'urgence sur quelque démarche que ce soit est beaucoup trop dangereux.

La Glissoire propose à VNF une démarche nouvelle dans ces termes :

Nous considérons qu'il vous appartient, à VNF, de prendre l'initiative de développer un ou plusieurs bateaux « laboratoires » destinés à tester des technologies nouvelles en partenariat avec des secteurs industriels en recherche d'implantation dans le fluvial pour s'assurer des retours sur investissement.

Votre statut actuel (et celui du futur VNF en débat dans le projet de loi) vous permet d'investir dans tout ce qui concerne le développement du transport fluvial.

Une telle initiative doit se concevoir en étroite collaboration avec des bateliers expérimentés qui pourraient par exemple accepter contractuellement que leur bateau devienne le terrain d'expérimentations dans un domaine précis avec des séries d'essais comparatifs permettant de tirer des enseignements et des conclusions mises à la disposition de toute la filière fluviale.

Pour des constructions neuves, VNF pourrait parfaitement recruter des équipages et exploiter les unités le temps des tests, ou contractualiser un partenariat avec un professionnel du transport. Il nous semble par ailleurs que la CNBA devrait être associée à une telle démarche, visant à permettre les meilleures conditions de développement du transport fluvial pour les jeunes générations.

Nous avons bien conscience que cette proposition mérite réflexion : tout ceci ne peut pas se conclure à la hâte et il faut définir clairement les objectifs recherchés, les méthodes de travail, les partenariats, les échéances...

Rien n'interdit à VNF de présenter un tel projet le 11 Janvier à l'ADEME en demandant l'affectation des financements disponibles du grand emprunt pour le bateau du futur, et de les affecter dans une démarche de recherche appliquée en accord avec les acteurs économiques concernés : cela suppose que VNF dépasse son rôle actuel de promoteur officiel de la voie d'eau pour s'investir dans une démarche entrepreneuriale en veillant à faire bénéficier la collectivité du fruit de ces recherches : ce serait au moins un excellent moyen de garantir que ces fonds serviront bien à développer les nouvelles technologies pour le plus grand profit de la collectivité.